



Saint-Denis, le 13 novembre 2017

Objet : Inscription d'un frère ou d'une sœur pour la rentrée 2018.

Madame, Monsieur,

Si vous souhaitez inscrire à l'école, au collège ou au lycée, le frère ou la sœur d'un de vos enfants déjà scolarisé dans notre ensemble scolaire, il convient de compléter le coupon ci-dessous et de le joindre au dossier d'inscription téléchargeable sur notre site.

Il s'agit ensuite de déposer le tout à l'accueil du 6/8 place de la résistance pour les inscriptions concernant le collège et le lycée ou au 14 place de la Résistance pour celles concernant l'école et ce,

avant le 30 novembre 2017.

Pour toute demande d'inscription au collège ou lycée, votre présence à une réunion d'information est indispensable.

Pour toute demande d'inscription à l'école, seuls les parents n'ayant actuellement aucun enfant scolarisé du CP au CM 2 sont tenus d'assister à une réunion d'information.

Si la priorité est accordée à l'inscription des frères et sœurs sur celles des nouveaux venus, cette priorité est toutefois soumise au retour, dans les délais, du dossier complet et elle est dépendante de nos capacités d'accueil.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Cyrille Hayreud
Chef d'établissement du 1^{er} degré

Bruno Vidard
Chef d'établissement coordinateur

Inscription rentrée 2018

Madame, Monsieur.....

Responsable(s) de l'enfant :

Nom Prénom

Actuellement en classe de.....

Souhaite(nt) l'inscription de leur enfant :

Nom Prénom

Classe demandée pour la rentrée 2018 :

Date et Signature des parents